

Un ancien président roumain accusé de crimes contre l'humanité

LE MONDE | 23.10.2015 à 11h40 | Par Mirel Bran (*journaliste/mirel-bran/*) (Bucarest, correspondant)



L'ancien président Ion Iliescu à la sortie du tribunal de Bucarest, le 21 octobre. GRIGORE POPESCU/AFP

Un quart de siècle après la chute de la dictature communiste en Roumanie, l'ancien président Ion Iliescu est rattrapé par la justice. Mercredi 21 octobre, les procureurs de la Haute Cour de justice ont accusé l'ancien chef de l'Etat, âgé de 85 ans, de crimes contre l'humanité pour la violente répression de manifestations, passible de vingt-cinq ans de prison.

L'ex-apparatchik s'était illustré comme le tombeur de Nicolae Ceausescu, exécuté le jour de Noël 1989. A l'époque, les régimes communistes s'effondraient comme des châteaux de cartes en Europe centrale et orientale. En Roumanie, le deuxième échelon du Parti communiste prenait le pouvoir, au prix du sang. La révolution roumaine, retransmise en direct par les télévisions du monde entier, était si confuse qu'on se demande encore aujourd'hui si elle a eu lieu. « *Après toutes ces années, les Roumains sont toujours l'objet d'injustices sociales, juridiques et politiques*, affirme Teodor Marines, président de l'Association 21 décembre 1989. *Le principal coupable est Ion Iliescu.* » Cette « révolution » menée sous sa baguette et celle de l'ancienne Securitate, la police politique du régime de Ceausescu, a fait plus d'un millier de morts et des milliers de blessés qui n'ont jamais connu leurs agresseurs de l'ombre.

Mais c'est pour les événements des semaines et mois suivants que Ion Iliescu est aujourd'hui accusé. Début janvier 1990, l'opposition anticommuniste manifestait contre le pouvoir que Ion Iliescu et ses thuriféraires avaient confisqué. Face à l'importance du mouvement de protestation, M. Iliescu avait alors fait appel aux mineurs de charbon de la vallée de Jiu (centre), gueules noires transformées en nervis chargés de mater la contestation à Bucarest. La première « minériade » eut lieu à la mi-janvier semant la terreur dans les rues de la capitale où les mineurs faisaient la chasse à tous ceux qui, à leurs yeux, ressemblaient à des intellectuels.

« Rien à [se] reprocher »

Le 14 juin de la même année, répondant à un nouvel appel d'Ion Iliescu, les mineurs redescendaient sur Bucarest pour déloger des opposants qui occupaient alors la place de l'Université. Jusqu'en septembre 1991, ils sont venus à quatre reprises dans la capitale, laissant derrière eux une dizaine de morts, des centaines de blessés et une population terrorisée.

Un quart de siècle après ces événements, Ion Iliescu va devoir répondre de ses actes devant une justice devenue indépendante. « *Il s'était impliqué personnellement dans la répression des manifestants*, a déclaré le général Dan Voinea, le procureur chargé du premier dossier pénal contre de l'ex-chef de l'Etat. *Vu la teneur du dossier pénal, le juge ne pourra que condamner Ion Iliescu.* »

L'ancien président, qui a dirigé la Roumanie à deux reprises, entre 1990-1996 puis entre 2000-2004, a assuré n'avoir « *rien à [se] reprocher* ». « *Les manifestations avaient créé un vide de pouvoir*, affirme-t-il. *Si on ne dispose pas d'une force de répression organisée, les hooligans n'en font qu'à leur tête. Me rendre responsable de ces événements est une honte nationale.* » Il va toutefois devoir affronter son passé.